ART. 47 N° CL308

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2016

ACTION DE GROUPE ET ORGANISATION JUDICIAIRE - (N° 3204)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL308

présenté par M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnec, rapporteur

ARTICLE 47

À l'alinéa 11, substituer aux mots :	
« de la métropole »,	
les mots :	
« métropolitains ».	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.